

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-005

Date de convocation :

17 Mars 2023

Date d'affichage :

20 Mars 2023

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 13

Vote

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

OBJET :VOTE TAUX DES TAXES
LOCALES

Le vingt-quatre mars deux mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'es réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROBIN,

Étaient présents : M. ROBIN Jean-Claude, M. SAYAGH Claude, Mme DOUBLIER Caroline, M. HENR' Manuel, M. LE SOURD Jean-Yves, M. ROBIN Thomas, M. MOUSSU Frantz, Mme GLANARD Florence M. GLANARD Michel

Absent et représenté :

Mme REY Brigitte représentée par Mme DOUBLIER Caroline

M. AUDUREAU Stéphane représenté par M SAYAGH Claude

M. DEBUYSERE Pascal représenté par M ROBIN Jean-Claude

M. HADENGUE Michaël représenté par M ROBIN Thomas

Absent :

M. LEPORE-BACHELET Yohann

Mme VERBRUGGHE Aurélie

2023-005 Vote taux des taxes locales : à l'unanimité

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux des taxes foncières soit :

- Taxe foncière bâti : 21,65 % (part communale : 10,07 %)
(part départementale : 11,58 %)
- Taxe foncière non bâti : 43,82 %
- Taxe d'habitation : 7,96 %

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie conforme, Tilly, le 24 Mars 2023

La secrétaire de séance
Caroline DOUBLIER



Le Maire
Jean-Claude ROBIN

